

Tours-Métropole : des élus plus nombreux et mieux payés

Par [Yohan Nicolas](#), [France Bleu Touraine](#) mardi 28 novembre 2017



L'indemnité du président de la Métropole d'Orléans est de 4751 euros brut contre 1761 euros brut pour Tours estime Philippe Briand © Maxppp - François Lafite/Wostock Press

Le conseil de Tours-Métropole a voté ce lundi soir, l'augmentation du nombre d'élus. On passe de 10 à 16 vice-présidents dont l'indemnité augmente de 14%. Le maire de Tours, Christophe Bouchet a été élu premier vice-président.

Les élus de la Métropole de Tours étaient réunis ce lundi soir. A l'ordre du jour, le remplacement de l'ancien maire LR de Tours Serge Babary. Le nouveau maire de Tours Christophe Bouchet a été élu premier Vice-Président. Il obtient 46 voix sur 55 conseillers. Tours-Métropole a aussi décidé de passer de 10 à 16 vice-présidents. La ville de Tours a désormais 2 vice-présidents de plus dont celle de Thibault Coulon au développement économique et à l'enseignement universitaire. La ville de Joué-les-Tours a aussi 2 nouvelles vice-présidents et 3 maires ruraux prennent également une vice-présidence de la Métropole.

Les élus ont aussi voté l'augmentation des indemnités des vice-présidents : +14%. Le président Philippe Briand a préféré parler chiffres plutôt que pourcentage. L'indemnité du président est à 1761 euros brut. Il faut enlever 20% de charges, et ensuite 30% d'impôts.

L'indemnité du président de la Métropole d'Orléans est de 4751 euros brut contre 1761 euros brut pour Tours - Philippe Briand

Le président et les vice-présidents toucheront donc 1761 euros brut, 987 euros pour les maires délégués, et 754 euros pour les conseillers délégués qui voient leur indemnité augmenter de 4%. Pour Didier Vallée, élu de Chambray ce n'est pas tant le montant que le symbole.

Ce qui peut choquer à l'extérieur de cette salle, c'est de voir l'enveloppe totale de l'augmentation : 480.000 euros en 2 ans, cela paraît important - Didier Vallée

Mais pour Marie-France Beaufiles, la maire communiste de Saint-Pierre-des-Corps, *si demain nous n'avons plus d'indemnisation de ces mandats d'élus, il ne restera que des rentiers qui auront les moyens d'être élus. C'est un élément important de notre démocratie.*

Emmanuel Denis, le conseiller écologie "Les Verts", a voté contre cette augmentation et a renoncé à son indemnité. *Je ne suis pas dans la démagogie. Il faut aller au bout du raisonnement. Cette enveloppe d'un demi-million d'euros, c'est un très mauvais signal envoyé aux électeurs.*



Par : [Yohan Nicolas France Bleu Touraine](#)